

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2006

REGULATION DES DEPENSES UNE TENTATION DANGEREUSE

L'Union nationale des professionnels de santé, réunie en Assemblée plénière le 15 juin, tient à réaffirmer son opposition unanime à toute mesure flirtant dangereusement avec la maîtrise comptable.

Les dernières mesures de baisse de cotation de certains actes de biologie constituent une preuve flagrante que la tentation de la maîtrise comptable est toujours présente.

Les professionnels de santé acceptent de s'investir dans l'optimisation des dépenses de l'assurance maladie uniquement si cette démarche s'inscrit dans une logique de qualité des soins et de besoins sanitaires de notre pays et si les mesures de régulation sont prises en étroite concertation avec eux.

Par ailleurs, les professionnels de santé refusent d'être la variable d'ajustement des comptes de l'assurance maladie. Or, selon les dernières indications - tant du Comité d'alerte que de la Commission des comptes de la Sécurité sociale - ce sont presque exclusivement les dépenses de soins de ville - dont l'objectif d'évolution est significativement plus faible que celui des dépenses hospitalières - qui permettent à ce jour de respecter l'objectif national fixé par le Parlement. Les professionnels de santé libéraux qui respectent leur ONDAM n'ont pas vocation à compenser les dérapages des autres acteurs du système de santé.

L'UNPS ne peut accepter que cette situation se reproduise et demande audience au Ministre de la Santé et au Directeur de l'UNCAM afin de réaffirmer que seules les voies de la négociation concertée conditionnent leur adhésion à la régulation des dépenses et réclamer une ligne politique constante et respectée.

Contact presse :

Dr Dinorino CABRERA, Président : 01 69 02 16 50 – 06 75 02 95 71